

M

QUATORZIÈME ANNÉE, VOL. XXVII, No 7

Samedi 15 Fevrier 1896

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

VITRAUX d'ART pour EGLISES

CLOCHES D'EGLISES

Agents pour la Maison E. CHAMPIGNEULE & CIE, France

ENVOI SUR DEMANDE DE CROQUIS ET DEVIS

Meubles

A GRANDE REDUCTION

Notre assortiment est maintenant au complet, comprenant
*Ameublement de Salon, de Chambre, de Salle à Manger, de Cuisine,
Couchettes en Fer, Literie, Pupitres, Prie-Dieu, etc.*

NOUS SOLLICITONS RESPECTUEUSEMENT LA FAVEUR D'UNE VISITE AVANT DE
PLACER VOTRE COMMANDE.

A. BELANGER, 1672, RUE NOTRE-DAME.

N. B.—Une attention spéciale sera donnée aux commandes par la poste.

ADOLPHE C. LARIVIERE

RODRIGUE C. LARIVIERE

PIERRE DUBÉ

LARIVIERE & DUBÉ

MANUFACTURIERS DE

Cadres, Plinthes, Moulures, Baguettes, Etc., Etc.

Tournages et Découpages

Exécutés avec précision, netteté et goût.

Manufacture : 487 RUE ST-JACQUES ET 12 RUE BLANCHARD

Bureau : 74 rue ST-ANTOINE

Téléphone Bell 1382

MONTREAL

RESSORTS DE PORTE AUTOMATIQUES

Le grand "desiratum" pour les églises

PAILLASSONS en fil d'acier nettoyant les pieds
en passant dessus, **SERRURES** et **CADENAS** de
sûreté, **BALAIS** à tapis, **RASOIRS** "Surveyer,"
garantis, etc., etc.

Chez **L. J. A. SURVEYER**

— 6, Rue St-Laurent, Montréal.

La GUERISON de L'IVROGNERIE

Par le traitement Keeley, examinée au point de vue judiciaire par l'hon. juge I. W. Brown, de la Cour Supérieure de Memphis (Tenn.)

CERTIFICAT DE MA GUERISON :

CHER MONSIEUR, — Vous me demandez mon appréciation sur le traitement du docteur Keeley pour la guérison de l'ivrognerie, d'après mon expérience personnelle et mes propres observations.

Vous semblez me faire cette demande avec une certaine timidité, dans la crainte sans doute, d'un refus de ma part de rendre témoignage au mérite des remèdes du docteur Keeley. Veuillez bien croire que je n'ai à cet égard aucune fausse honte, et j'ai, au contraire, un plaisir de certifier que ce traitement m'a rendu un inappréciable service. Je considère même qu'il est de mon devoir envers mes amis et le public en général d'user de l'influence que je puis avoir, pour propager le traitement du Doct. Keeley.

J'ai été témoin de tant de ruines, ruines physiques par la perte, sans cause apparente, de grandes fortunes ; ruines des plus belles espérances par l'ivrognerie et la morphinomanie, que je me regarderais comme coupable d'indifférence et d'ingratitude, si j'ai ne saisisais pas toutes les occasions de faire connaître les bienfaits que j'ai reçus de ce traitement. Je dois certainement ne pas craindre de les publier, certain d'être ainsi utile au bonheur de mes concitoyens. Je serais donc heureux que mes connaissances particulières pussent donner à mes paroles un certain poids.

Mon opinion est que le système du docteur Keeley repose entièrement sur des données scientifiques.

Il reconnaît comme des maladies, et traite comme telles, l'alcoolisme et la morphinomanie. Dans les deux cas, l'excès développe une maladie du corps et de l'esprit.

Durant ma longue carrière d'avocat, je me suis convaincu que bien des gens envoyés au gibet par les cours d'assises, eussent dû être traités dans des asiles d'aliénés.

Malheureusement, jusqu'ici, la justice s'obstine à ne pas reconnaître qu'un long usage de boissons alcooliques ou de narcotiques agit sur la cerveau assez puissamment pour provoquer l'irresponsabilité du crime.

Mon expérience et mes observations me permettent d'affirmer que la santé ne souffre aucunement des effets de ce traitement.

Je suis âgé de 66 ans, et j'ai pris le traitement Keeley tel qu'il est administré dans son Institut, par ses médecins.

J'avais fait un abus excessifs des boissons fortes, depuis plus de vingt ans. Ma très longue habitude de leur usage rendait mon cas extrêmement difficile et rebelle à l'efficacité de la cure.

Cependant, je me soumis docilement au traitement, et le résultat en fut merveilleux, non seulement sans aucun inconvénient pour ma santé, mais je sentis au contraire celle-ci se fortifier davantage.

Ce remède détruit à jamais la soif insatiable de la boisson.

Si je pouvais trouver des paroles plus convaincantes pour rendre témoignage de ce traitement merveilleux, je m'en servais pour le recommander.

J'offre au monde, comme gage et comme preuve, mon expérience personnelle, ma guérison parfaite et le bonheur de ma famille.

Je ne veux pas m'étendre plus longuement sur ce sujet et je termine cette lettre, espérant que vous serez satisfait d'apprendre que, d'après mon opinion, vous êtes engagé dans une œuvre au-dessus de toute autre, car elle a pour but de sauver les ivrognes de leur pire ennemi : le whiskey.

Votre très dévoué, I. W. BROWN,

Juge de la Cour Supérieure, de Memphis, (Tenn.)

Le seul véritable Institut KEELEY à Montreal, est situé 69 rue Osborne.

Téléphone 4544.

S'adresser au Gérant.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI	17	FEVRIER	— Notre-Dame des Anges.
MERCREDI	19	“	— Monastère du Précieux Sang.
VENDREDI	21	“	— St-Hubert.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	16	FEVRIER	— QUINQUAGÉSIME, sem.
LUNDI	17	“	— S. Cyrille d' <i>Alex.</i> , E. D., d.
MARDI	18	“	— S. Siméon, E. M., doub.
MERCREDI	19	“	— CENDRES, sem.
JEUDI	20	“	— De la Fête, sem.
VENDREDI	21	“	— S. Couronne d'épines, d. m.
SAMEDI	22	“	— Cb. de S. P. à Ant., d. m.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LAPRES & LAVERGNE

Photographes

attitrés du Clergé

25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses

TELEPHONE 7283 360 RUE ST-DENIS MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboures, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre br eveté au Canada et aux Etats-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL, EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame - Montreal

DR J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN



DENTISTE

20 RUE ST-LAURENT 20
MONTREAL

EXTRACTION de DENTS sans DOULEURS
Par l'électricité et par anesthésie locale.

FAUSSES DENTS posées sans PALAIS.

COURONNES en OR ou en PORCELAINE
Posées sur de vieilles racines.

DENTIERS faits d'après les procédés les plus
nouveaux.

Heures de consultations : de 9 a. m. à 6 p. m.

Téléphone 2818

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16^{1/2} ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES

Edifice de la Banque d'Epargne

MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de
Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour
Municipalités et Commissaires d'Ecoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothè-
que de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des de-
mandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

D. A. BEAULIEU

DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières religieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

A. DEMERS

ETABLI EN 1863.

G. BRUNET

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 rue St-Laurent, Montreal

Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs

Poseurs d'Appareils de Chauffage et Electriciens

Assortiment très varié et complet d'Ustensils de Cuisine

Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc.

SPECIALITE pour la pose et les réparations des Fourneaux à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et des Fourneaux à l'air chaud, à des prix très modérés.

TÉLÉPHONE BELL 589

TÉLÉPHONE MARCHANDS 130

JOS HUSBEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chaud
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

WM. RODDEN & CIE

SUCESSEURS DE DAY & DEBLOIS

OUVRAGES en FER et D'ARCHITECTURE en GENERAL

110 a 120 Rue Anne

Colonnes, Pilastres, Grillages,
Balustres d'Escaliers, Etc.

Estimations fournies sur demande.

FOURNAISES A EAU CHAUDE,

ACCESSOIRES A VAPEUR EN FONTE,

BAINS, EVIERS, PATRONS ET MOULAGES.

Confections sous le plus court delai.

TELEPHONE 123.

ETABLIE EN 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE

MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Epargne

MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses
une attention toute spéciale.

SPÉCIALITÉ : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

86 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successeurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973.

Marbrier Sculpteur

Monuments, Pierres Tomulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage
en Marbre et Mosaïque, etc.

Référence : Archevêché de Montréal.

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

VIENNENT DE PARAÎTRE

SUPPLÉMENTS

AU

GRADUEL ET A L'ANTIPHONAIRE

A l'usage du diocèse de Montréal

PUBLIÉS AVEC L'APPROBATION DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Ces Suppléments sont destinés à compléter toutes les éditions du Graduel et de l'Antiphonaire du diocèse et notamment celles de 1867. Ils renferment les nouveaux offices de la *Sainte Famille* et de *Notre-Dame du Bon-Conseil*; les offices de *Notre-Dame de Lourdes*, des *Sept saints Fondateurs*, du *Saint Rosaire* et tous les offices concédés à l'Eglise universelle et ceux propres au Canada depuis 1868 à ce jour.

Le texte et le chant ont été l'objet d'une révision très soignée.

Les Tables ont été refondues et comprennent toutes les matières contenues dans le corps du Graduel et l'Antiphonaire ainsi que dans les suppléments. Ces tables disposées dans un ordre méthodique et alphabétique parfait rendront les recherches très faciles. Le Supplément du Graduel forme 48 pages et les Tables 9 pages; celui de l'Antiphonaire a 44 pages et 10 pages de Tables.

La pagination est disposée de manière à ce que les suppléments puissent être insérés dans les éditions de 1867 des livres de chant.

PRIX :

Supplément au Graduel et Tables, broché	40c.
Supplément à l'Antiphonaire et Tables, broché	40c.
Le Graduel avec le Supplément et les Tables, reliure toile	\$2.50
L'Antiphonaire avec avec le Supplément et les Tables, reliure toile	2.50

N. B.—Notre maison se charge à des conditions faciles de l'insertion des nouveaux suppléments dans les vieux livres de chant que l'on pourrait avoir.

LA
Semaine
DE
Religieuse
MONTREAL

SOMMAIRE

I. Offices extraordinaires. — II. Le « Grand coup. » — III. Nécrologie. — IV. Chronique. — V. Les bibliothèques paroissiales aux Etats-Unis. — VI. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annonces. — *Dimanche, le 16,* — Annonce du Carême et des Pâques. Les cloches annonceront l'ouverture des Pâques à l'*Angelus* du soir, mardi le 18.—

Cathédrale. — *Mercredi le 19.* — A 9 heures, bénédiction des Cendres par Mgr l'archevêque ; il y aura sermon.

Tous les soirs du carême. — prières, chapelet, instruction et salut.

Hochelaga. — *Dimanche, le 16.* — Visite pastorale.

Titulaires — *Dimanche, le 16.* — Solennité des Titulaires de Sainte-Scholastique et de Saint-Valentin.

“ **LE GRAND COUP** ”

QN nous a demandé bien des fois de parler de cette brochure, intitulée le *Grand Coup*, qui a été répandue à profusion dans presque toute la Province.

Voici, en réponse aux instances de nos amis, quelques considérations et des documents qui leur permettront sans doute d'apprécier dorénavant à leur juste valeur les publications de ce genre.

Et d'abord, le *Grand Coup*, tel que lancé dans le public ne revêt aucun caractère sérieux d'authenticité : on y chercherait en vain une garantie de reproduction exacte et fidèle.

Aux personnes donc, s'il y en a, qui se sont laissées affoler par le *Grand Coup* ou qui s'en sont servi pour affoler les simples, il était facile d'éviter une pareille déconvenue. Avec un peu plus de circons-

pection, elles auraient pu remarquer, dès avant lecture, que ce livre imprimé sans aucun contrôle de la part de l'auteur et sans nom d'éditeur, se présentait, par le fait même, au public avec toutes les allures d'un écrit sujet à caution.

Maissupposons, ce qui est très probablement, que l'édition canadienne du *Grand Coup* soit, quant à la substance, la consciencieuse reproduction d'une brochure écrite par M. l'abbé Combes, la publication de cet ouvrage par l'auteur lui-même a-t-elle été faite dans des conditions assez régulières pour imposer pleine confiance aux lecteurs ?

Non, et cela tout simplement parce que, pour des catholiques, les oeuvres du genre de celle que nous étudions, doivent être suspectes dès qu'elles ne portent pas l'*imprimatur* de l'autorité ecclésiastique. L'autorité personnelle de l'écrivain en ces matières ne suffit pas. Telle est la règle. On n'avait qu'à se la rappeler pour éviter les terreurs et les crises nerveuses. Faute d'une connaissance convenable des sages règlements de l'Eglise, plusieurs se sont égarés et plusieurs encore s'égareront.

Ainsi donc, l'absence d'un nom responsable garantissant la fidélité de l'édition caudienne du *Grand Coup*, comme aussi l'absence d'un permis d'imprimer émanant de l'autorité compétente devaient à première vue nous mettre en garde contre cette brochure.

* * *

Cependant on pouvait la lire, aucune loi certaine de droit naturel ou de droit positif n'interdisant semblable lecture. Dès lors il convient de pousser plus loin notre enquête et de la faire porter sur le fond même de l'ouvrage.

Fallait-il ajouter foi, sans réserves, aux prophéties, aux révélations particulières et au secret de Mélanie, toutes choses jetées pêle-mêle dans le *Grand Coup* ?

Ici, qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Il n'est jamais permis de refuser de croire aux Saintes-Ecritures ; mais entre les prophéties d'Isaïe prises en elles-mêmes et les explications qui en sont données, surtout quand le commentateur innove, s'éloigne de l'enseignement traditionnel des Pères de l'Eglise et ne s'inquiète pas d'obtenir l'*imprimatur* de l'autorité ecclésiastique, il y a une différence du tout au tout. Autant les unes sont dignes de respect et de foi, autant les autres doivent exciter de méfiance et de doute. Autre-

ment l'interprétation de l'Écriture-Sainte serait soumise à tous les vents de dispute, à toutes les fantaisies de l'esprit humain.

* * *

Les autres révélations mentionnées dans le *Grand Coup*, celles dont auraient été favorisées plusieurs saints personnages, comment devait-on se conduire à leur égard ?

Toute révélation particulière reconnue comme authentique commande certainement le respect. Mais du moment qu'il s'agit de vérifier l'exactitude de ces révélations et d'en tirer une démonstration en faveur d'une thèse quelconque ou d'une prédiction, il y a des règles à suivre.

Ces règles, le Rév. Père Delau les résume dans la dernière livraison du *Rosaire* de Saint-Hyacinthe ; on jugera si l'auteur du *Grand Coup* en a eu suffisamment cure.

“ les révélations particulières des saints, des vénérables et des pieux inconnus que cite notre auteur, n'ont rien à voir du tout avec ce que l'on appelle proprement la révélation surnaturelle, objet de la foi. Autant il est utile de se servir de ces documents comme matière à édification pour soi ou pour les autres, quand on sait le faire avec prudence et discernement, autant il est téméraire d'invoquer des révélations de ce genre à titre de démonstration.

« Alors, que deviennent ces révélations ?

« Dieu me garde de les mépriser ! Ce sont des grâces de choix, ce sont des lumières spéciales que Dieu se plaît à répandre sur des individus ou sur des nations qu'il aime plus tendrement, pour éclairer leur foi ou ranimer leur générosité. Ces révélations revêtent ainsi forcément des formes diverses en harmonie avec les caractères et les besoins de ceux à qui elles s'adressent. Elles n'ont donc rien d'absolu, ni dans l'expression des vérités qu'elles annoncent, ni dans la réalité même de ces vérités. Elles sont relatives, et dans l'extension des faits qu'elles présagent, et dans l'exécution de ces faits, et, surtout, dans l'interprétation qu'il faut en donner. Mais, relatives à quoi ? Relatives aux effets que Dieu veut leur faire produire dans un individu ou dans une nation, relatives, aussi, aux dispositions dans lesquelles elles sont reçues, car il faut toujours admettre, au moins, que les prophéties de ce genre ne sont point fatales dans leur accomplissement : elles peuvent être conjurées.

« C'est parce qu'il y a tant de relatif que se trompe à la fois et ceux qui affirment absolument et ceux qui nient absolument la vérité de ces prophéties.

« Se trompent aussi ceux qui veulent s'en servir comme d'un argument suffisant pour fonder une démonstration : il leur font jouer un rôle qui dépasse leur portée.

« Elles ont cependant un rôle, même dans une démonstration et surtout dans une thèse toute de probabilités, comme celle de l'abbé Combes.

« Que l'on établisse, par la raison ou par l'histoire, la possibilité d'un événement à venir — que l'on confirme ces raisons par des témoignages vénérables et authentiques de révélations particulières — je m'inclinerai et j'avouerai très simplement que cet ensemble fonde une certaine probabilité.

« Mais remarquez que l'abbé Combes suit précisément l'ordre inverse. Ses chefs de preuve sont uniquement les prophéties et les révélations. Les vraies preuves, celles qui sont tirées de la providence et de la justice de Dieu et qui, à mon sens, eussent pu baser une réelle probabilité, celles-là viennent en dernier lieu, accessoirement, pour confirmer une thèse qui, auparavant, aurait dû être établie.

« Quelle que soit la valeur de ces révélations, elles ne peuvent baser une démonstration, ni une probabilité qui, de l'aveu même de l'abbé Combes, est donnée dans son livre pour une quasi-certitude.

« J'ai dit : quelle que soit la valeur de ces révélations. C'est que — la question de principes écartée — si l'on veut descendre dans le détail, on trouvera bien des mailles à reprendre au filet. Il n'est pas donné à tout le monde, en effet, de vérifier l'authenticité, la fidélité des révélations citées par l'auteur, pas plus qu'il ne nous est donné de constater l'authenticité de la lettre anonyme qui prélude à cette apocalypse.....

« De tout ceci, continue le Rév. Père, je conclurai peu de choses, en somme, mais assez, je crois, pour infirmer l'autorité indue que cet ouvrage a pris dans le public.

« D'abord les témoignages apportés par l'auteur, indépendamment de l'importance qu'il leur donne, sont discutables en eux-mêmes. Ensuite, la valeur de ces témoignages fût-elle suffisamment établie, l'auteur n'avait pas le droit de leur donner l'importance capitale qu'ils revêtent sous sa plume. »

Cette double conclusion s'applique avec une égale justesse au secret de la Salette tel que publié dans le *Grand Coup* ; c'est ce que nous allons maintenant démontrer en citant tout au long une consultation parue il y a à peu près deux ans dans l'*Ami du Clergé*.

« Q. — Doit-on ajouter foi au fameux secret de Maximin et de Mélanie à la Salette ? (1)

« R. — Il faut d'abord bien préciser le sens du mot « ajouter foi. »

« Il y a la foi divine que seules méritent les révélations divines. Or ces révélations peuvent être de foi divine seulement, parce qu'étant divines, elles ne sont pas authentiquées comme telles par un jugement de l'Eglise qui les impose à la foi de tous les chrétiens ; ou de foi divine catholique parce que, revêtues du caractère d'authenticité divine par le jugement de l'Eglise, elles s'imposent à la croyance universelle.

« Il y a ensuite la foi humaine que méritent les affirmations de personnes dignes de foi.

« Quand il s'agit de révélations particulières, l'Eglise a coutume de les examiner au point de vue de la foi humaine, mais non au point de vue de la foi divine. Elle s'assure seulement que ces révélations ne renferment rien de contraire à la foi ou aux mœurs. Quand elle les approuve, son jugement ne va pas au-delà de ces deux assurances : 1^o que la révélation dont il s'agit ne renferme rien qui soit contraire à la foi ou aux mœurs ; 2^o qu'elle mérite la créance humaine qu'on peut accorder à un témoignage humain revêtu des conditions exigées d'un témoin honnête. Sans aucun doute, cette approbation donne un grand poids aux révélations qui en sont revêtues.

« Les révélations de la Salette, quand on fait même de l'apparition de la Sainte Vierge et quand au détail fournis dès le premier moment par Maximin et Mélanie, ont été l'objet d'un jugement canonique de l'autorité diocésaine, accepté au moins implicitement par le Saint-Siège qui a accordé à la Salette de précieuses faveurs.

(1) Consulté au sujet de l'authenticité du secret de Mélanie, M. Perrin, supérieur de la Salette, a répondu :

« Vous savez sans doute qu'un décret du Saint Office condamne absolument la propagande du secret de Mélanie. »

Ce décret, il nous a été impossible de le trouver. Nous ne voulons entretenir aucun doute sur l'exactitude d'une information venant de source si autorisée, mais nous hésitons à formuler les conclusions qui découleraient de ce décret, sans en avoir sous les yeux le texte authentique.

N. D. L. R. de la Semaine Religieuse.

« Mais dans la déposition des deux enfants, il est mentionné deux secrets confiés, l'un à Maximin, l'autre à Mélanie, qui ont refusé alors de les faire connaître à qui que ce fût, sinon au Souverain-Pontife auquel ils les ont exposés, chacun à part. Jamais ces relations soumises au Souverain-Pontife n'ont été publiées, et ni l'une ni l'autre n'ont été l'objet d'un jugement public du Saint-Siège.

« Maximin est mort sans avoir autrement révélé son secret. Mais Mélanie, se disant autorisée par la Sainte Vierge à publier le sien à partir de 1858, crut devoir travailler à lui donner la publication que lui semblait désirer la Sainte Vierge. Il en circula des copies dès 1860. En 1870 il en fut publié des extraits dans une revue catholique diocésaine de Naples. En 1879, le secret fut publié par Mélanie avec l'*imprimatur* de Mgr Zola, évêque de Lecce.

« Comme cet écrit renferme des reproches graves contre le clergé et les ordres religieux, des plaintes furent adressées au Saint-Siège, dont l'avis fut que cette publication ne devait pas être répandue dans le public. Mais Rome ne s'est aucunement prononcé sur le fond.

« Il est bon de remarquer que ces reproches et tous les autres du même genre, comme il s'en trouve dans les prophètes qui font partie du Canon de la Bible, ne restent vrais qu'autant que les faits regrettables persévèrent, et que des prophéties très catégoriques, comme l'annonce de la ruine de Ninive par Jonas, peuvent n'être pas suivies d'effet par suite de la pénitence des pécheurs. On fait instinctivement ce rapprochement quand on lit dans le secret de Mélanie que Paris sera brûlé et Marseille engloutie. On a toute raison de penser qu'il faut interpréter de même les autres calamités annoncées dans le secret de Mélanie, dont plusieurs se sont déjà réalisées.

« N'ayant sur le secret de Mélanie aucun jugement de l'Eglise, nous n'avons rien qui nous oblige soit à l'accepter soit à le rejeter, sinon les raisons qu'on peut invoquer soit pour, soit contre tout témoignage humain.

« La première question qui se pose est celle de l'origine. L'écrit est-il bien de Mélanie ? — C'est un point sur lequel il n'est guère possible d'élever de doutes. La publication émane d'elle. Elle a eu lieu avec l'*imprimatur* d'un évêque qui avait été plusieurs années son confesseur, lequel n'aurait certainement pas autorisé une publication de ce genre si elle eût été apocryphe.

« L'écrit de Mélanie contient-il exactement le secret que la Sainte Vierge lui a confié à la Salette ? — Nous n'en avons pour garantie

que la mémoire et la véracité de Mélanie agissant alors de son autorité privée, autant qu'il nous semble. Sa déposition *juridique* est la relation qu'elle a rédigée pour être remise au Souverain-Pontife au cours des informations canoniques faites à ce sujet par l'évêque de Grenoble sur le désir du pape, le 3 juillet 1851. Il serait très intéressant de confronter les deux versions et de voir si elles concordent exactement. Les circonstances dans lesquelles fut rédigée la relation destinée à Pie IX lui donnent un caractère particulier d'authenticité que ne peut avoir par lui-même l'écrit publié vingt-huit ans plus tard. Outre le long laps de temps, il a entre les deux écrits une différence capitale. Le premier fut rédigé dans le temps que les deux enfants pouvaient être considérés comme témoins autorisés du fait miraculeux, agissant alors pour l'accomplissement de leur mission, exécutant un ordre du pape et s'acquittant de ce devoir sous les yeux de témoins spécialement commis à cette enquête. Le récit publié en 1879 n'est pas revêtu des mêmes caractères d'authenticité. Voilà pourquoi il serait d'un grand intérêt de confronter les deux textes. Mais la chose ne serait possible qu'à Rome et avec une autorisation du Saint-Siège qui vraisemblablement serait difficilement accordée. Nous n'avons donc pas d'autre garantie que l'exactitude des souvenirs de Mélanie et sa véracité. Sur le premier point, il est bien croyable que les paroles de la Sainte Vierge se sont profondément imprimées dans son esprit et que la substance ne s'en est pas effacée. Y a-t-elle, sans le vouloir, introduit quelques variantes ou quelques pensées personnelles ? La chose ne serait pas extraordinaire ; mais nous n'en pouvons rien savoir. Quant à sa sincérité et à sa véracité, ce que nous savons nous permet de penser qu'il n'y a pas à les mettre en doute.

« Etant admis que l'écrit est de Mélanie et que Mélanie est sincère, les choses contenues dans le *secret* sont-elles vraies ? — Les plaintes pourraient n'être pas fondées ; il suffirait que ce qui les motivait alors eût cessé. Quand Dieu fait de ces reproches, c'est toujours pour qu'on se corrige.

« Ce qui est annoncé des châtiments non encore vérifiés pourrait ne pas arriver pour la même raison. Et le but de la publication, si la Sainte Vierge l'a voulue, est certainement qu'on évite le châtiment par la pénitence et les réformes nécessaires. En tout cas ce n'est pas l'annonce qu'en fait Mélanie qui le déchaînerait sur le monde si la malice humaine ne le rendait inévitable. On entrerait certainement

dans les vues du secret, en travaillant efficacement à le rendre inexacte dans ses prévisions. Il est certain que l'apparition de la Salette, les pèlerinages nombreux qui ont eu lieu à la sainte Montagne, les pratiques de dévotion à la Sainte Vierge de la Salette qui se sont répandues partout, l'esprit et les œuvres de réparation dont l'apparition a été l'occasion et la cause impulsive, ont produit une somme de bien considérable qui peut contrebalancer dans une large mesure le poids des iniquités et enlever dans la même mesure leur raison d'être aux paroles sévères du Secret. Dieu seul sait exactement ce qu'il en est. Mais que de mal encore dans le monde. »

* * *

Ici, une autre question se présente.

Même en admettant que, pris séparément, les témoignages invoqués par M. l'abbé Combes ne parviennent pas à établir une démonstration rigoureuse, — ne serait-il pas équitable de concéder qu'ils se complètent et se fortifient au point de créer une probabilité, ou peut-être même une quasi certitude ?

Etant donné qu'aucun de ces témoignage n'est concluant, cette prétention—qui en définitive est celle de l'auteur—devrait, tout au moins, pour avoir quelque chance d'être admise, s'appuyer sur une concordance claire, nette, indéniable, entre les principaux chefs de preuve. Or, dans sa tentative de dresser cette concordance, M. l'abbé Combes a misérablement échoué.

« M'arrêterai-je à cette merveilleuse concordance que l'auteur établit entre les paroles d'Isaïe et celles de la Salette ? écrit encore le Rév. Père Delau.

« Isaïe n'aurait-il point copié Mélanie ? Ecoutez :

« Oracle d'Isaïe : C'est le Seigneur qui parle ainsi.

« Oracle de la Salette : On doit s'attendre à boire le calice de la colère de Dieu.

« N'est-ce pas que c'est frappant ! Et encore :

« Oracle d'Isaïe : Larmes et défaillances sur la terre épuisée, sur le monde qui dépérit.

« Oracle de la Salette : Tout ce que vous sèmerez, les bêtes le mangeront.

« J'en passe, et des meilleurs ! Et ce *voe mihi* ! qui attendait Mélanie pour avoir un sens ! Triste métier vraiment d'être prophète ! »

* * *

Résumons.

Le *Grand Coup*, à sa face, comme s'expriment les gens de robe, est un livre suspect. L'éditeur a trouvé bon de taire son nom ; — l'auteur a négligé de se pourvoir d'une autorisation régulière ; — parmi les témoignages invoqués, les uns sont d'une authenticité discutable, les autres sont interprétés arbitrairement ; — et les rapprochements tentés par M. l'abbé Combes ne réussissent pas à corriger l'inaptitude de ces témoignages, à former une démonstration victorieuse.

* * *

Et maintenant quelques extraits d'un article de *la Vérité* au sujet du *Grand Coup* et portant plus spécialement sur les conclusions mêmes du livre de M. l'abbé Combes, trouvent ici leur place. Ils seront le complément naturel de cet étude où nous sommes borné à la recherche des motifs de défiance qu'offre le livre en question, et à l'examen de la valeur des pièces sur lesquelles l'auteur a voulu fonder sa thèse.

«il y a deux questions bien distinctes à examiner en étudiant cette brochure. 1^o Des châtimens terribles, exceptionnels, ont-ils été réellement prédits ? 2^o Si de tels châtimens sont annoncés, peut-on, avec quelque certitude, en fixer la date ?

« Sans aucun doute, si " le secret de Mélanie " est authentique, il faut répondre affirmativement à la première question. Mais ce secret est-il authentique ?

Sur ce point le chef de l'Eglise ne s'est pas prononcé. Il est donc permis de croire que cette prophétie, telle que nous la trouvons dans la brochure de l'abbé Combes, n'est pas authentique. Le doute, sur ce point, est tellement grand qu'en tête de l'ouvrage il y a une " Lettre à l'auteur " où nous lisons ce qui suit :

« Si la prophétie est authentique, la conclusion est inévitable. Oui, mais la prophétie est-elle authentique, absolument ? Le secret de Mélanie que vous publiez (sur la foi de l'*imprimatur* de l'évêque de Lecce, 15 nov. 1879 ; de celui de l'évêché d'Arras, 15 déc. 1882 ; et sur la sagesse et aux vertus de laquelle son Evêque, Mgr de Lecce, a rendu témoignage par un écrit public du 24 mai 1880), ce Secret est-il à l'abri de tout soupçon d'interpolation ? C'est là, à mon avis, le défaut de la cuirasse du plus parfait de ces genres de livres. Pour les prophéties de l'Écriture on a, dans leur acceptation doctrinale par l'Eglise, une preuve incontestable de leur authenticité. Pour

les autres prophéties que l'Eglise n'a pas doctrinalement jugées et approuvées dans leur texte, leur authenticité ne pourra jamais être affirmée sans crainte d'erreur. Certitude morale, autant que vous voudrez, mais rien de plus. »

« Puisque l'auteur du *Grand Coup* publie ces observations en tête de son livre, sans commentaire ou restriction, c'est qu'il en admet toute la force.

« On peut donc soulever un doute sur l'authenticité du « secret de Mélanie », tel qu'il nous est connu. On ne peut donc pas affirmer, avec certitude, que la Sainte Vierge a réellement annoncé les grands châtimens dont il est question dans ce document.

« Passons maintenant au second point, et admettons, pour un instant que la prophétie de la Salette, telle que nous la connaissons, soit authentique. Peut-on fixer, avec quelque certitude, la date des événemens annoncés ? Il nous semble qu'on ne le peut pas, et c'est là, selon nous, le côté vraiment faible de la brochure de M. l'abbé Combes.

« Nous ne pouvons donc pas admettre que la date du Grand Coup soit déterminée avec certitude ou même avec probabilité : 1^o parce que la prophétie ne dit pas que le Grand Coup se produira *immédiatement* après les 35 ans de châtimens consécutifs, 2^o parce que la preuve que ces 35 années ont commencé le 20 avril 1859 est très faible, ou plutôt nulle ; 3^o enfin, parce que les mots *plus de 35 ans* ne sont pas du tout synonymes de 35 à 40 ans. »

*
*
*

En finissant, donnons une excuse pour nous faire pardonner la longueur de cet article.

D'autres livres semblables à celui que nous venons d'apprécier peuvent encore être mis en circulation ; avant de les prendre trop au sérieux, qu'on les juge à la lumière des principes posés au cours de cette étude, et ils deviendront inoffensifs pour la plupart des lecteurs.

Les autres, ceux à qui les utopies extravagantes et les hardiesses de certains écrivains donnent infailliblement le vertige, ceux-là doivent s'interdire toute lecture de ce genre.

Autrement, ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes de leur mésaventure.

D'un tempérament exceptionnellement faible et impressionnable, une prudence et une réserve plus qu'ordinaires leur sont commandées.

NECROLOGIE

(Du *Courrier de Saint-Hyacinthe*)



A mort vient d'enlever un saint prêtre au clergé de Saint-Hyacinthe. Hier matin, après une longue maladie, soufferte avec la plus religieuse résignation, monsieur l'abbé Georges-Aimé Demers s'endormait paisiblement dans le Seigneur.

M. Demers naquit à Saint-Georges de Henryville, le 7 juillet 1861, au sein d'une famille riche de foi et d'honneur. Après avoir fait au séminaire de Saint-Hyacinthe de fortes études classiques, il y revêtit l'habit ecclésiastique en 1884. Mais bientôt son âme généreuse souhaita de donner à Dieu une plus grande marque d'amour en embrassant un état plus parfait ; et en 1885, il entra dans la compagnie de Jésus.

Tout y répondait à ses désirs de perfection. Comme il aimait à se sentir, sous cette discipline religieuse, le frère des trois glorieux jeunes saints de la Compagnie : — Louis de Gonzague, Stanislas de Kostka et Jean Berchmans ! Aussi la plus grande épreuve de sa vie fut-elle de n'y pouvoir persévérer. La faiblesse extrême de sa santé le força de quitter le noviciat ; mais il demeura toujours fils de saint Ignace par toutes les aspirations de son cœur.

Rentrant dans le clergé séculier, il termina sa cléricature au séminaire de Saint-Hyacinthe, où il l'avait commencée.

Ordonné prêtre le 16 mars 1889, il occupa successivement les vicariats de Saint-Liboire, de Saint-Georges et de Saint-Jude. Il y a plus d'un an, ses forces diminuant toujours, M. l'abbé Demers avait dû quitter le saint ministère, et s'était retiré à Henryville, chez sa vénérable mère, à la tendresse de laquelle la mort vient de le ravir.

Quel parfum de sainteté le cher défunt n'a-t-il pas laissé sous ce toit aux traditions si honorables ! M. Demers y est mort comme il a vécu ; et il a vécu comme il enseignait à vivre ; « *Vixit ut dixit, obiit ut vixit.* » Vraiment, on peut se demander s'il se trouve quelque part une défaillance dans cette vie. Ceux qui ont eu le bonheur de s'asseoir sur les mêmes bancs de collège avec ce saint jeune homme se rappellent-ils avoir jamais

rien vu dans ses actions, qui tint de l'enfance ? Dès cette époque on disait de lui ce qu'on en a toujours dit : il n'y en a pas de meilleur que lui. « Non erat vir de filijs Israel melior illo. »

La nature ne l'avait pourtant pas laissé sans inclination à combattre. Son tempérament ne manquait certes pas de vivacité ; mais à force de prière et d'humilité, à force de pénitence et d'énergie, il savait en souffrir seul et n'en faire jamais rien souffrir aux autres.

La pensée de Dieu lui était toujours présente, et quelle n'était pas sa persévérance dans la prière ! C'est à Dieu et à Marie qu'il voulait tout devoir. Dès ses années de collège, il eut cette haute sagesse. La ferveur des *Ave Maria* par lesquels, interrompant parfois son travail, il demandait la lumière d'en Haut sur une thèse ardue ou un problème difficile, ne restait pas toujours inaperçue à ses compagnons d'étude qu'elle édifiait si profondément. — Plus tard, une grave affection des yeux lui interdisant toute lecture prolongée, c'est encore dans la prière qu'il se consolait de son épreuve. Il y trouvait du reste le dédommagement de son infirmité, en acquérant dans le commerce avec Dieu une vue de plus en plus claire des choses du ciel : — il en parlait comme un saint.

Il n'était âgé que de 34 ans et ne comptait que six années de sacerdoce ; mais déjà il avait fourni devant Dieu une longue carrière. Selon la pensée de l'Écriture, sa vertu lui tenait lieu de cheveux blancs, et le rendait vénérable à l'égal des vieillards.

C'est la phtisie pulmonaire qui vient de l'emporter. Comme tous ceux que cette implacable maladie consume, il garda longtemps l'illusion d'une guérison probable. Il espérait, comme il disait, pouvoir « reprendre l'ouvrage du bon Dieu. » A part soi cependant, depuis plusieurs mois, l'illusion ne le trompait plus. Il se sentait approcher des portes de la mort, et il ne songeait plus intérieurement qu'à se purifier de la poussière du siècle et à se préparer aux années de l'éternité. — Le 4 courant, une hémorragie survint, qui précipita le dénouement. Il reçut les derniers sacrements avec une ferveur admirable, et, hier, à une heure du matin, il remettait doucement son âme à Dieu.

M. Demers était de ceux dont il est écrit : « La mort des saints

« est précieuse devant le Seigneur. »

— Grand est le deuil de sa famille et de ses amis, « mais, devons-nous dire avec saint Bernard pleurant son frère : « Seigneur, « vous avez redemandé ce qui vous appartenait; vous avez « repris ce qui était à vous ! »

Miséricordieux Jésus, donnez lui le repos éternel.

R. I. P.

Chronique

ORDINATION. — Dimanche, le 8 du courant, dans la chapelle des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a conféré l'ordre sacré du *sous-diaconat* au Rév. Père E. Galtier, de la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement : le *diaconat* aux Révds Frères A. Seignan et H. Leblond, de la même communauté ; la *prêtrise* à MM. les abbés C. O. Mousseau et H. O. Paré, du diocèse de Montréal.

Nominations. — Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal ont été nommés :

M. l'abbé T. Beaudry, vicaire à Sainte-Anne du Bout-de-l'Isle.

“ R. Comtois “ Saint-Jérôme.

“ J. Proulx “ au Sacré-Cœur, à Montréal.

Départs. — MM. les abbés M. Beauparlant et L. Desjardins, sénior, quittent le diocèse Montréal pour aller exercer le ministère, le premier dans le diocèse de Saint-Albert, le second dans le vicariat apostolique de Pontiac.

Bienfaiteurs insignes. — La *Semaine-Religieuse de Montréal* signale avec joie les legs faits aux différentes communautés religieuses et aux pieuses institutions de ce diocèse par MM. le Sénateur E. Murphy et Joël Leduc. Ce sont de beaux exemples qui, espérons-le, seront suivis. Pourquoi, en autant que nos ressources nous le permettent, n'imiterions nous pas la générosité des protestants qui chaque année versent des sommes considérables entre les mains des trésoriers de leur université et de leurs hôpitaux.

Provincial des pères de Sainte-Croix. — Le T. R. P. J. A. Dion, procureur des pères de Sainte-Croix, à Rome, a été nommé supérieur provincial pour la province du Canada.

Bénédiction d'un orgue à l'église de l'Immaculée-Conception de Winnipeg. — Il y a une dizaine d'années, Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, érigeait en paroisse la partie ouest de Winnipeg et en confiait la direction à M. l'abbé A. Cherrier. C'était la partie la plus pauvre et la moins populeuse de la ville. Actuellement encore, elle ne comprend que cent cinquante familles. Grâce au zèle du pasteur et aussi à l'extrême générosité de ses paroissiens, malgré les mauvaises années et les rudes épreuves de la persécution scolaire, l'Immaculée-Conception possède aujourd'hui une école très convenable sous la direction des sœurs de Jésus et de Marie, un beau presbytère et une église que nous appellerions volontiers "la reine des églises de l'Ouest catholique." Nous eûmes l'occasion de visiter ce monument religieux dans le courant de l'été dernier et nous ne craignons pas d'affirmer qu'il ferait l'orgueil de plus d'une paroisse du diocèse de Montréal. Les décorations entre autres, dues à un artiste (1) de notre ville, méritent les plus grands éloges. L'installation d'un orgue—c'était le dernier morceau qui manquait—était attendue avec impatience ; le *North-Ouest Review* nous apprend que ce rêve du curé, depuis longtemps caressé, est enfin réalisé. Il y eut grande fête le 2 février dernier pour la bénédiction de cet instrument de musique (2). Mgr Langevin daigna lui-même prendre part à cette cérémonie. Puissent les accents de cet orgue parler de justice et de charité chrétiennes même à nos frères séparés !

Prise d'habit. — Le 11 du courant, dans la chapelle des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, Maison Mère, Saint-Laurent, Sa Grandeur Mgr E. Gravel, évêque de Nicolet, donnait l'habit religieux à Melles Albertine Valières, dite Sr M. de Sainte-Jeanne de Valois, de Montréal ; Céline Wadsworth, dite Sr M. de Saint-Maurice, de Renfrew ; Ellen O'Grady, dite Sr M. de Saint-Hilaire, de Montréal ; Délia Thérien, dite Sr M. de Saint-Jean de Matha, de Montréal ; Léontine Goyet-


(1) M. E. Meloche de Montréal.

(2) Fabriqué par la maison Brod'eur de Saint-Hyacinthe.

te, dite Sr M. de Saint-Jean Chrysostôme, de Saint-Philippe ; Bernadette Waddel, dite Sr M. de Saint-Ignace de Loyola, de Sainte-Thérèse de Blainville ; Léontine Beaulnes, dite Sr M. de Saint-Augustin, de Saint-Albert ; Corinne Sanche, dite Sr M. de Sainte-Bertilde, de Saint-Albert ; Alice Farly, dite Sr M. de Sainte-Imelda, de Burlington ; Rose-Anna Brodeur, dite Sr M. de Sainte-Albertine, de Nashua ; Blanche Cusson, dite Sr M. de Saint-Gérard, de Nashua ; Christina T. McDonald, dite Sr M. de Sainte-Edwin, de Lochiel ; Thérèse Mathieu, dite Sr M. de la Présentation, de Montréal, choristes ; Anna Vallée, dite Sr M. de Saint-Evariste, de Dorchester ; Maria Ouimat, dite Sr M. de Saint-Aldérique, de Saint-François de Sales ; Rose-Emma Chartrand, dite Sr M. de Sainte-Germaine Cousin, de Saint-François de Sales ; Mathilde Bouchard, dite Sr M. de Sainte-Elise, de Saint-Augustin, converses.

La cérémonie était rehaussée par la présence de sa Grandeur Mgr Alexandre McDonald, évêque d'Alexandria, et de plusieurs autres membres du clergé.

Du diocèse de Sherbrooke.

UARANTE-Heures. — Au séminaire, le 11 février. — Au couvent de Hereford, le 15 février. — A Saint-Fortunat de Wolfestown, le 21 février.

Sainte-Praxède. — Dimanche dernier, Mgr l'évêque de Sherbrooke a béni, à Sainte-Praxède de Brompton, un superbe tableau à l'huile représentant sainte Praxède en prières dans la maison du sénateur Pudens. Ce tableau est un don de M. l'abbé Rioux à M. le curé de Brompton Falls. Sa Grandeur a donné le sermon en anglais, et M. l'abbé Maltais en français. M. le supérieur du séminaire et M. le curé de la cathédrale assistaient à la cérémonie.

Confrérie du Précieux-Sang. — Par un décret, en date du 4 novembre dernier, Mgr l'évêque de Sherbrooke a érigé, dans le monastère du Précieux-Sang, la confrérie du Précieux-Sang. Cette nouvelle confrérie a été de suite affiliée à l'Archiconfrérie Romaine en vertu d'un diplôme daté du 15 décembre. Tous les fidèles du diocèse sont invités à en faire partie. On pourra s'adresser directement au Monastère du Précieux-Sang, pour faire inscrire son nom dans le registre de l'Association.

But de la confrérie. — 1o Honorer le Précieux-Sang de Notre Seigneur ; 2o Chercher en lui protection contre les ennemis de notre salut et consolation dans les peines de la vie.

Conditions. — 1o Faire inscrire son nom et son prénom dans le registre de l'Association ; 2o Pour gagner les indulgences, aucune prière n'est absolument prescrite ; mais il est recommandé de réciter chaque jour, un *Gloria Patri* en l'honneur des sept effusions du Précieux Sang.

(De notre correspondant).

Les bibliothèques paroissiales aux Etats-Unis.

LA bibliothèque paroissiale de la cathédrale de New-York continue d'occuper l'attention. Elle a 30,000 volumes ; elle imprime et vend des livres ; de plus, elle vient de revêtir le caractère de bibliothèque publique, où l'on peut, non seulement emprunter des ouvrages, mais encore venir les lire. Elle est ouverte de neuf heures du soir. Les bibliothécaires sont des jeunes filles, qui accomplissent leur tâche sans aucune rémunération. On demandait naguère pourquoi les catholiques américains n'avaient pas, comme les catholiques anglais, une société pour l'impression et la diffusion de leurs livres. Le P. MacMahon, vicaire de la cathédrale, et à qui la bibliothèque de la cathédrale doit tout ce qu'elle est, a répondu que le plan en avait été dressé par lui de concert avec le P. Doyle, et qu'il n'attendaient qu'une occasion favorable pour le mettre à exécution. La librairie de la bibliothèque de la cathédrale est un premier essai ; un autre a été tenté chez les Paulistes, sous le nom d'Apostolat de la Presse, un autre dans l'Ouest, sous le nom de société de Saint-Paul, un autre à la Nouvelle-Orléans, sous le nom de société du Saint-Esprit, un autre à Philadelphie, sous le nom de Confrérie de Saint-Gabriel. De ces tentatives isolées peut sortir une grande entreprise commune ; sa réalisation est très probable. C'est ce qu'espère le P. MacMahon.

AUX PRIERES

Sr Léon Joseph (Olive Perreault), des Sœurs de la Providence, Montréal.

M. l'abbé A. Demers, Saint-Georges de Henryville.

THE CHANTELOUP Manufacturing Co.

Successesseurs de E. Chanteloup

Manufacturiers de CLOCHES

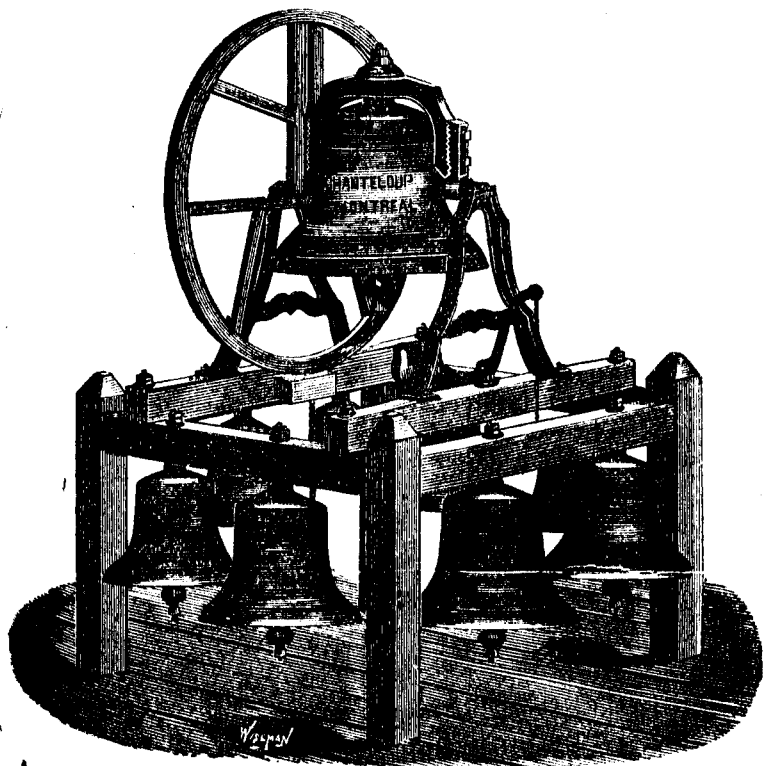
Pour Eglises, Couvents, Ecoles, Universités, Collèges, Hôtel-de-Ville, Alarmes pour le Feu, Cadrans dans les tours, Manufactures, etc.

Suspendues avec les meilleurs jougs à équilibre.

Chaque Cloche est garantie.

Les cloches que nous manufacturons sont du plus pur alliage et ne sont pas surpassées pour l'ampleur et la richesse de sons, la forme et les propriétés acoustiques.

Plusieurs centaines en usage dans tout le pays



Aussi : LITS EN FER pour Couvents, Collèges Hopitaux et institutions religieuses.

OUVRAGE EN FER, cuivre, etc., exécuté soigneusement et à bonnes conditions.

FOURNAISES, appareils de chauffages, etc.

CONDITIONS SPECIALES pour le clergé et les communautés religieuses.

587 A 593 RUE ORAIG, MONTREAL

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

"AU BON MARCHÉ"

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,
Tapis et Fournitures de Maison.
Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large
Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

TELEPHONE DES MARCHANDS 32.

A l'arrivée des Fêtes nous venons de recevoir un grand assortiment

D'ENFANTS JESUS

Petits et Grands en Cire, importés spécialement pour les Fêtes. Et nous avons un Grand Choix d'Articles de Fantaisies, tels que Mains en Cire, Bouquets et un grand nombre de Cartes faites pour le temps des Fêtes. La seule maison où vous trouverez ces articles. Veuillez nous rendre visite et nous donner votre Commande. Pour pouvoir la livrer aux Fêtes.

WISINTAINER & DALGECCIO

Encadrateurs et Importateurs de Chromos, Moulures et Globes
Spécialité : Ouvrages en Cire. En Gros et en Détail.

32 Rue St-Laurent et 1855 Rue Ste-Catherine - Montreal

N. SIMONEAU ELECTRICIEN — PRATIQUE

Bureau : 1990 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

☛ Référence Archevêché de Montréal. TELEPHONE BELL, 1276

Pastilles Composees d'Ecorce d'Orme

Pour Enrouement, Irritation des Bronches, Mal de Gorge, Toux, Rhumes, Asthme, etc.

Ces pastilles sont d'une utilité spéciale aux chanteurs, prédicateurs, orateurs sujets à souffrir d'Enrouement.

PRIX DE LA BOITE - - 10 CENTINS

DOUZAINE DE BOITES - - 75 CENTINS

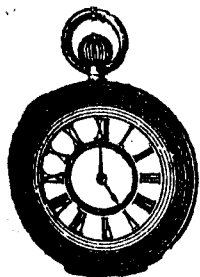
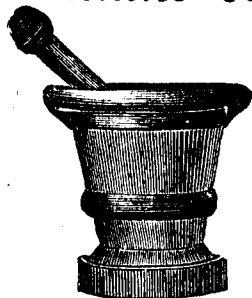
En vente partout.

Dépôt général

Pharmacie CHEVAL & GAUVBEAU

501 RUE ST-JACQUES

Près de la Gare du Grand-Tronc.



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général —

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL



Perrault, Mesnard & Venne

ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.



AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Cierges approuvés.

HUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

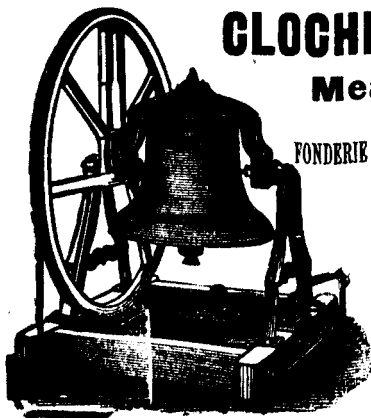
VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE. Sorel, P. Q.



CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES, ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

WEST TROY, N.

HUGH RUSSELL
AGENT

185 rue ST-JACQUES
Temple Building, MONTREAL

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

*Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr
Nelaton.*

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

*References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis
1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de
N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ;
celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E.,
St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La ca-
thédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle
du couvent du Sault-au-Récollet.*

TELEPHONE BELL, 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

LUCIEN BENOIT

Sculpteur et Doreur

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

*A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de
Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire
de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de
Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port Maurice et de celle
du Sacré-Cœur à Ottawa, etc, etc, etc.*

LA ROYALE

COIE D'ASSURANCE

Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal : Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGOISE ENTREPRENEUR BRIQUETEUR

22 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés. Tel. Bell 7183

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 79 a 73, rue St-Pierre, - Montreal. EPICIERS EN GROS

F. LEFEBVRE

TELEPHONE 3040

F. E. DUQUET

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité
103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga. St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

E. D. COLLERET, Ferronneries Coffres-Forts

PEINTURES, HUILES, ETC.

522; — RUE CRAIG — 522; ;

Téléphone Bell 1638.

MONTREAL

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

Pepiniere, Fromage Port-du-Salut, Beurre 1er Choix.

ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A la Trappe de N.-D. du Lac, P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste-Catherine.

RONAYNE FRERES

Marchands de Chaussures

2027 RUE NOTRE-DAME,

Carre Chaboillez

MONTREAL

Un des plus anciens et des plus considérables Magasins de Chaussures de
Montréal.

Renommé pour la supériorité de ses Chaussures.

LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le
plus moderne et le plus efficace
pour la ventilation parfaite des

*Edifices Publics,
Manufactures, Eglises,
Maisons d'éducation,
Résidences, Ecuries,
Cabinets d'aisance, Etc.*

L'une des principales propriétés de ce ventilateur c'est
qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moins
de vent, mais aussi par la différence de température de
l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seule-
ment établit un courant d'air continu, mais aspire ou
pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air
vicié, etc.

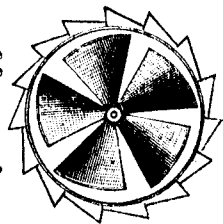
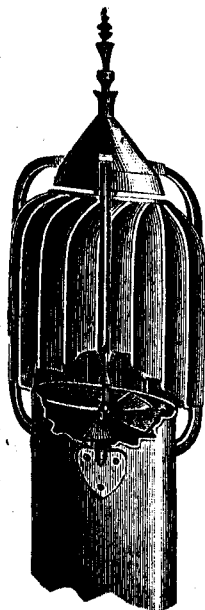
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé
par un grand nombre des principaux architectes, et est
déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et
maisons d'éducation, etc. *Fait en plusieurs grandeurs.*

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

Plombiers, Poseurs d'Appareils de Chauffage et Couvreurs.

421, rue CRAIG, Montréal.



REDUCTION IMMENSE

Sur les **PRIX** de nos **FOURRURES**

Nous avons résolu de faire de grandes réductions dans nos prix afin de déminuer notre énorme **Stock de Fourrures**. Les messieurs du Clergé trouveront un grand avantage à faire leurs achats à notre magasin. Outre nos bas prix, notre assortiment de **Capots de Mouton de Perse, de Chat sauvage, Bockara, Oppussum noir**, en drap doublé et garnis en fourrures etc., etc, est très complet, ainsi que **Casques** en fourrures de toutes sortes, et dans toutes les formes.

Aussi un assortiment magnifique de **Robes de voitures** en Musk-ox, Chèvre noire, grise et brune, etc., etc.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

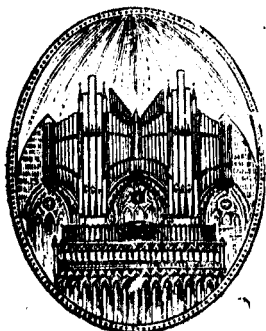
Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Orgues a Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.

REFERENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N. D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, Sacré-Coeur d'Ottawa, St. Anthony's, Montréal, Etc.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.